



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES

Madame Denise STAPPIGLIA
Maire
Mairie de Saulxures sur Moselotte
309 avenue Jules Ferry
88290 SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

Épinal, le 3 décembre 2018

Nos réf.
JM/AMV/RB/CW

Objet
Révisions allégées du PLU

Commune
SAULXURES SUR MOSELOTTE

Dossier suivi par
Romuald BOGUENET

Madame le Maire,

Par courrier, vous avez transmis à la Chambre d'Agriculture des Vosges les projets de révisions allégées (n°1 et 2) et modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de SAULXURES SUR MOSELOTTE, et je vous en remercie.

Nous avons pris connaissance des dossiers et vous trouverez ci-dessous nos remarques pour chacune des procédures engagées.

- Le projet de révision allégée n° 1 consiste à ouvrir à l'urbanisation une surface de 2,1 ha pour l'accueil d'entreprises. Le site est en continuité d'une zone d'activité existante en bord de la RD 43. Il est actuellement occupé par un espace boisé et est sans impact sur l'espace agricole. La Chambre d'Agriculture est **favorable** à ce projet de révision allégée n° 1.
- Le projet de modification consiste d'une part à ouvrir à l'urbanisation un secteur forestier de 2,2 ha pour permettre l'exploitation du granit. Il n'impacte pas d'espace agricole. La Chambre d'Agriculture est **favorable** à cette révision simplifiée n° 2.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,
Jérôme MATHIEU

Siège Social
17 rue André Vitu
88026 Epinal cedex
Tél : 03 29 29 23 23
Fax : 03 29 29 23 60
Email : contact@vosges.chambagri.fr
www.cda-vosges.fr

